



HAL
open science

Renouer avec le politique et la citoyenneté urbaine ?

Agnès Deboulet

► **To cite this version:**

Agnès Deboulet. Renouer avec le politique et la citoyenneté urbaine?: Les résidents des grands ensembles dans la rénovation. Citoyennetes ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes, Karthala, pp.167-195, 2014, 978-2811112479. halshs-01303883

HAL Id: halshs-01303883

<https://shs.hal.science/halshs-01303883>

Submitted on 18 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Renouer avec le politique et la citoyenneté urbaine ? Les résidents des grands ensembles dans la rénovation

Agnès Deboulet

In *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. M. Carrel et C. Neveu (dir), Karthala, collection Recherches Internationales, 2014, pp. 167-194

Dans la plupart des communes populaires aujourd'hui, et en particulier dans les grands ensembles, la citoyenneté politique dans son acception républicaine classique est mise à mal par le faible nombre d'électeurs mais aussi par l'abstention électorale. Ce phénomène ne semble pas avoir été modifié par la rénovation urbaine initiée par la loi Borloo en 2003. Vue sous un autre angle, la politique nationale de démolition-reconstruction aurait-elle cependant permis, dans certaines conditions, l'émergence et la consolidation d'une attention nouvelle des citoyens au projet urbain et par extension aux politiques publiques ? Prolongeant cette hypothèse, ce chapitre tente d'éclairer les façons dont le politique ressurgit à l'occasion des opérations de rénovation en retraçant la genèse de formes de coopération nouvelles d'acteurs et de collectifs qui auraient toute leur place dans la redéfinition du droit de cité revendiqué dans ces banlieues déconsidérées. Il s'appuie pour cela sur une recherche collective menée dans sept situations urbaines de rénovation dans des métropoles particulièrement « tendues » du point de vue foncier et social (Ile de France, Montpellier, Perpignan)¹.

A rebours d'une conception formaliste de la citoyenneté, nous postulons que les opérations les plus importantes de « projet urbain » en milieu populaire peuvent aussi constituer des ressources sociales et politiques nouvelles. Il ne s'agit donc pas tant d'observer les effets de dispositifs de participation institués que de s'interroger sur les effets non escomptés d'une attente de participation parmi les « personnes concernées » par des projets et politiques publiques. Ce chapitre explore ainsi de façon principale les relations entre agencements militants, et controverses et la question participative. Il aborde également les effets de la revendication participative sur l'action publique. Dans cette approche, la participation est entendue non comme offre instituée mais comme processus d'implication plurielle, ce qui plaide pour un croisement avec la sociologie des mouvements sociaux. Nous allons ainsi en particulier tenter de regarder les effets de la rhétorique et de la grammaire de la participation dans et au-delà des arènes de la concertation instituées par les pouvoirs publics. Adoptant une perspective pragmatiste et une vision spatialisée des compétences des citoyens, il s'agira ici d'interroger de façon sélective les espaces de la participation qui surgissent de la distance entre les intentions affichées et la réalité. Cette distance (Flamand et Nez, 2010) contribue d'ailleurs à forger de nouvelles formes d'expression citoyenne et d'engagement citoyen dans des secteurs volontiers désignés comme à l'écart du politique.

A travers l'examen de plusieurs sites en renouvellement urbain ou en rénovation urbaine on peut ainsi se demander comment, au-delà des apparitions publiques dans les lieux et espaces définis par les élus et les chargés de mission participation, émergent et se consolident des ancrages participatifs². Créés par des acteurs associatifs ou des citoyens engagés en dehors des cadres de la concertation officielle, ils sont rarement analysés par les décideurs locaux ou les chercheurs comme des prises de position participatives. Qu'en est-il toutefois des compétences citoyennes à formuler des propositions ou des contre-propositions ?

¹ Les participants à ce programme PUCA intitulée « La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens » étaient Isabelle Berry-Chikhaoui, Roselyne de Villanova, Pedro Garcia Sanchez, David Giband, Rainier Hoddé, Sonja Kellenberger, Lucile Médina, Adelina Miranda, Anne d'Orazio.

² Cette dimension est davantage analysée dans le rapport Puca 2010, en cours de publication aux éditions du Puca.

Quelle serait par conséquent la capacité induite des mécanismes et déficits participatifs à faire bouger les frontières souvent étanches de la participation et de la coopération ? Ces dimensions de l'exploration serviront de point d'appui pour questionner la relation entre implication et retrait ou défection (Hirschmann, 1970), en particulier collectifs.

Plutôt que de construire un propos fondé sur un comparatisme strict entre des situations, nous optons ici pour un éclairage sélectif de divers processus de rencontre ou de controverses issus de l'horizon participatif convoqué par les instances de politiques urbaines et les porteurs du projet urbain³. Cette approche comparative se fonde sur plusieurs enquêtes menées dans des sites en rénovation urbaine en centre-ville, avec le cas de Marseille dans le périmètre Euro-Méditerranée et des opérations de rénovation urbaine de grands ensembles de logements sociaux en Ile de France⁴. Elles révèlent un continuum de situations allant d'une concertation alibi (projets de démolition Anru⁵ rejetés à Argenteuil et Poissy), à la quasi-absence de concertation instituée (renouvellement urbain à Marseille), à sa présence diffuse (quelques projets Anru en Ile de France) ou encore à sa revendication assumée (Poissy-La Coudraie après 2008). Nous avons pris le parti de ne pas systématiquement convoquer ces différents cas de figure pour illustrer notre propos, mais d'opter pour un éclairage sélectif de certaines observations les plus significatives. L'existence de contre-exemples n'invalident pas le propos. S'il est avéré que les réactions organisées des habitants dans les quartiers populaires sont souvent faibles en raison de difficultés grandissantes à faire face d'abord au quotidien ou à l'asymétrie caractéristique des formes de concertation les plus courantes (Carrel, 2013), les formes d'implication-participation dont nous rendons compte trahissent cependant l'oubli du quotidien et des représentations ordinaires de ce qui fait participation et ce faisant, citoyenneté (Carrel, Neveu et Ion, 2009). Au demeurant nous accordons une place importante aux lieux et configurations locales servant de support à ces formes participatives. Une observation de type ethnographique couplée à certaines phases de recherche-action –dont seulement certains extraits seront donnés à voir ici - permet de rendre compte précisément de la façon dont les scènes publiques, mais aussi d'autres lieux et temporalités, sont investies et donnent corps à une critique du « déficit participatif » dans les projets de requalification urbaine, insérant celle-ci dans une conception du juste et de l'injuste.

Ce chapitre débute par un panorama et une analyse des temps longs et ancrages de la participation qui permettent d'expliquer certaines mobilisations sur la question urbaine. Il s'appuie sur une approche comparée de deux terrains qui, chacun à leur façon, connaissent des formes de restructuration urbaine associées à des engagements renouvelés et à la capitalisation de nouvelles ressources militantes et collectives. A l'occasion d'une seconde partie sur les compétences inédites associées à la revendication et aux pratiques citoyennes dans la rénovation urbaine, il sera possible d'approfondir les raisons et les conditions propices à une expression politique située dans la critique de la faiblesse de la « participation » organisée par les pouvoirs publics et bailleurs. Enfin, l'inventaire des conditions de possibilité de la renaissance citoyenne et politique dans des quartiers populaires se positionnant en contre ou à distance du « design institutionnel de la rénovation urbaine » (Epstein, 2012) sera rapporté au cadre conceptuel du double référent du juste et de l'injuste, ainsi qu'à une grammaire de demande de considération.

³ Rappelons qu'il est conçu à l'origine comme modalité processuelle, progressive, de mise en relation d'acteurs et de ressources autour d'une action par projet sur le territoire (Pinson, 2005).

⁴ Nos remerciements vont en particulier à Un Centre Ville Pour Tous, à plusieurs amicales de locataires d'Argenteuil (Joliot-Curie et le Val d'Argent), à l'ASCLC et au collectif de La Coudraie ainsi qu'à l'antenne rénovation urbaine de Poissy.

⁵ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Ancrages participatifs et nouvelles ressources collectives dans les mobilisations

Cette partie tente d'éclairer les variations significatives de formes d'implication « à la base », mobilisations relevant pour certaines de mouvements sociaux urbains ou ayant développé de forts liens en réseaux avec d'autres acteurs associatifs confrontés à de grands projets de renouvellement urbain. Dans un premier temps seront analysés deux exemples : celui d'une opération emblématique de renouvellement urbain en partenariat public-privé à Marseille étudiée avec I. Berry-Chikhaoui de 2000 à 2005⁶ ; et celui de mobilisations locales autour d'un projet de démolition avorté en Ile-de-France, et plus précisément à Argenteuil où des enquêtes couplant observation et entretiens ont été réalisées entre 2004 et 2010, en prenant comme focale principale les amicales de locataires et les individus ou collectifs qui nouent ponctuellement ou durablement des alliances locales avec ces dernières⁷.

A Marseille, une déconstruction pied à pied d'un édifice opérationnel

Pour comprendre la situation marseillaise, il faut d'abord dénouer les enjeux relevant de la superposition de plusieurs niveaux d'intervention et de dispositifs variés : certains, comme les Opérations Programmes d'Amélioration de l'Habitat (Opah) visant la réhabilitation du bâti dégradé sont dits « incitatifs » et visent un public de petits propriétaires. D'autres, plus rarement mis en place, s'ajoutent aux premiers et mettent en place un cadre « coercitif », les Programmes de restauration immobilière (Pri) instaurés sur certains périmètres suite à l'échec des politiques précédentes. Il s'agit de faire passer la propriété divisée à de nouveaux investisseurs, propriétaires privés bailleurs à hauts revenus et en quête de défiscalisation ou, dans l'entre-temps de la mutation foncière, à la Société d'Economie Mixte locale, Marseille aménagement. Sur le périmètre de la rue de la République, l'aménageur est l'établissement Euro-Méditerranée, gestionnaire de l'Opération d'Intérêt National. L'opérateur, le fonds de pension Lone Star, arrivé sur Marseille en 2004 (et racheté par une filiale de Lehman Brothers en 2007)⁸ a alors les coudées franches pour renouveler les baux privés des 553 ménages occupants sur les 1 350 logements de départ (Derain et Manry, 2010). Nos observations mettent en lumière un décalage manifeste entre les intentions progressistes de la planification urbaine et la réalité crue de la mutation du bâti associée au Pri et notamment sur l'Opah République. Le non-renouvellement des baux ainsi que le rachat d'immeubles préalablement « vidés » de leurs occupants s'inscrivent dans une stratégie de renouvellement de la propriété et du peuplement attestée par les partenaires institutionnels.

Ces opérations voient surgir au début des années 2000 l'opposition de nombreux acteurs et en particulier de *Un Centre Ville pour Tous* (CVPT). Association indépendante, constituée sur le mode de l'expertise urbaine et juridique, elle se positionne sur la question du droit des locataires et des occupants, position qu'elle concilie avec une posture d'opposition institutionnelle. Les actions de CVPT sont très variées mais convergent vers une dimension d'interpellation de pouvoirs publics, techniques et d'élus en vue d'une double prise en

⁶ Plus de 100 interviews, des dizaines d'observations, dépouillement de la presse locale et de documents officiels servent de trame. Un suivi ponctuel a été fait depuis 2005.

⁷ Cette recherche a rencontré des difficultés, notamment dans l'accès aux sources officielles. J'ai trouvé un accueil aussi ouvert et sans réserves auprès des amicales CNL d'Argenteuil, et je tiens en particulier à remercier M. Carlier et G. Fresneau pour leur aide tout au long de cette recherche. A Marseille, je remercie vivement les membres du conseil d'administration d'« Un Centre Ville Pour Tous » pour leur aide constante.

⁸ La propriété immobilière connaît une rotation de plus en plus rapide. Nous nous arrêtons aux propriétaires connus au temps de l'enquête

considération, de la voix et des droits d'occuper des résidents. L'ancrage participatif est pluriel, mais tient à la variation des formes de revendication au moyen d'une présence et de grammaires d'action locales ajustées à chacun de ces territoires (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2007). Au-delà de la revendication, CVPT se présente précisément comme un lieu de propositions concrètes pour réorienter l'aménagement urbain et avancer sur une politique locale de logement permettant le « maintien au centre ». En cela, l'association fait figure de précurseur que l'on peut - toutes choses égales par ailleurs - comparer à *La Bellevilleuse* durant ses premières années. Si cette dernière souligne l'insalubrité du logement tout en démontrant en 1991 grâce à une enquête commanditée par l'association qu'elle ne justifie pas la démolition systématique (Fayman, 2011, Cefaï et Lafaye, 2002) les premières mobilisations de CVPT démarrent quant à elles avec le soutien aux résidents expulsés d'hôtels meublés. Moins centrés sur la préservation du bâti, les acteurs mobilisés développent des argumentaires qui mettent davantage l'accent sur la nécessité de maintenir sur place les populations précarisées, d'obtenir des relogements *in situ*, puis s'attachent à dénoncer et empêcher le nettoyage social qui accompagne les plans d'action au centre.

L'implication bénévole des citoyens, qui se caractérise aussi par la fondation de liens de solidarité entre experts, résidents de ces quartiers et artistes, se heurte à des mécanismes décisionnels plus complexes et également internationalisés. Le rapprochement entre CVPT et *La Bellevilleuse* est cependant frappant en ce que les deux associations vont baser une partie de leurs interventions sur l'interpellation argumentée des pouvoirs publics, des demandes de justification et une production continue d'informations à destination des résidents. Dans un sens, le site internet de CVPT est devenu une vitrine de cette mise à disposition transparente, tout document transmis ou obtenu par l'association étant, sauf demande explicite contraire, mis en ligne. On se situe là dans une visée revendicative où le dévoilement de « plans cachés », associé à la mise en lumière des droits et de leurs transgressions, contribue à la production d'une pratique participative.

Car sur le périmètre Euro-méditerranée, les dispositifs participatifs se sont multipliés ; mais ils se concentrent sur les opérations de planification urbaine et sur les nouveaux aménagements et équipements urbains (dont le tramway) sans aborder la question cruciale de la mutation voulue du parc immobilier et du peuplement dans les secteurs les plus paupérisés. Dans les quartiers de Noailles et Belsunce, les dispositifs participatifs se limitent aux enquêtes publiques initiées dans le cadre de la délimitation des PRI. Si l'on suit S. Rui (2004), l'enquête publique est la première modalité de consultation instaurée en France durant la monarchie de Juillet. Cette technique de recueil des avis de personnes concernées par des expropriations, qui a certes évolué depuis ses prémices, n'est pas contestée en tant qu'outil. Il est donc utile de regarder comment le monde associatif s'empare de cette formule de recueil d'opinions pour tenter d'enrayer un processus de récupération immobilière jugé agressif. Le retournement du dispositif légal par la mise en exergue de la dimension factice de la concertation est une des modalités de construction du collectif qui rappelle d'autres constats (Carrel, Neveu et Ion, 2007). Les enquêtes publiques contestées sont alors une des voies de publicisation et de juridicisation des critiques. Elles portent notamment sur le double registre d'illégalité des déclarations d'utilité publique au motif de leur incompatibilité avec la loi d'orientation sur la ville⁹ ainsi que celui du non-respect des principes de droit à la ville et de stabilité résidentielle. Quant à la concertation, elle est devenue un véritable cheval de bataille, finement articulé aux autres domaines de revendication, au fur et à mesure de la dénonciation du manque d'information et de transparence des procédures de réhabilitation du centre-ville (Deboulet, 2009). Les militants s'en servent aussi pour démontrer les liens entre cette

⁹ <http://www.centrevillepourtous.asso.fr/spip.php?rubrique55>

dimension absente et le contexte plus large d'expulsion des habitants pauvres du centre ville (Sommier, 2003).

Deux éléments de structuration du collectif distinguent toutefois CVPT de la Bellevilleuse. L'assise territoriale de l'association marseillaise dépasse assez vite les limites territoriales des « quartiers » du centre-ville, qui connaissent tous des contestations du renouvellement urbain. Les revendications prennent d'abord racine au Panier, puis se centrent essentiellement à Noailles et Belsunce, qui se réclament d'histoires et d'identités locales distinctes et ne sont pas sujets aux mêmes types de pressions immobilières. L'élargissement à la rue de la République, située en dehors du centre historique puisqu'il s'agit d'une extension de la fin du XIX^{ème} siècle, modifie alors le cadrage spatial de la mobilisation. Cette action délibérée d'élargissement va ouvrir la palette des acteurs investis dans CVPT et permettre d'incorporer un nombre croissant de résidents par l'association à d'autres collectifs locaux. La grammaire des motivations (Cefaï et Lafaye, 2002) de l'engagement pour les résidents de chacun des secteurs peut être appréhendée selon un continuum allant des résidents qui, en particulier rue de la République, vont célébrer les valeurs de proximité et l'enracinement d'un cadre bâti homogène abritant une population ouvrière et/ou populaire, aux militants durablement engagés, qui vont davantage justifier leur investissement par une revendication de justice sociale. Urbanistes ou anciens urbanistes, sociologues et quelques artistes, très familiers des rouages politiques locaux, prennent d'abord fait et cause pour un vaste ensemble en partie métaphorique : un centre-ville populaire qui fait référence au creuset migratoire (Fournier et Mazzella, 2004). Le centre-ville, avec toutes ses connotations de délabrement, est devenu un lieu d'attachement majeur et d'affirmation de valeurs d'urbanité pour tous et de justice spatiale (Soja, 2010).

CVPT tente donc, au fur et à mesure de son élargissement à la rue de la République, d'associer davantage de résidents, notamment les « non spécialistes », contrairement aux experts bénévoles qui constituent le noyau dur de l'association. Cette volonté de sortir du cadre de la revendication experte se produit par le développement de liaisons avec d'autres associations de quartier, d'une activité de conseil et parfois des manifestations de rue et pétitions. Conserver ces piliers différenciés d'action permet de maintenir la crédibilité en externe sur le sérieux de l'association, capable de démonter juridiquement, voire économiquement, les arguments et les montages institutionnels. Elle fait de surcroît écho aux demandes croissantes de protection juridique, d'accompagnement lors de procès contre les expulsions rue de la République, qui ont d'ailleurs récemment débouché sur l'obtention du statut d'Association locale agréée d'usagers. Comme pour la *Bellevilleuse*, connaissance et reconnaissance jouent un rôle dialectique (Fayman, 2011).

Les racines des mobilisations dans les grands ensembles : le cas d'Argenteuil

Des ancrages participatifs plus anciens sont également à l'origine de nouvelles mobilisations protestataires dans des situations de rénovation urbaine qui combinent une annonce de démolition avec une absence de participation. Le décalage entre la brutalité de la décision initiale de démolition complète (dans le cas de la cité Joliot-Curie à Argenteuil, où en 2005 est annoncée une démolition totale sans concertation préalable ; et de la cité de La Coudraie à Poissy notamment) et la connaissance des offres participatives sur le reste du territoire départemental ou national produit un effet social non escompté par les autorités, que l'on va retrouver à des degrés divers dans tous les grands ensembles étudiés¹⁰. Ce sentiment

¹⁰ Outre les PRU étudiés dans le cadre du programme Puca, ces éléments ont été confirmés par toutes les autres recherches et les travaux de nos étudiants en Master 2, pôle ASM, Ensa-Paris la Villette, jusqu'en 2011.

que les décideurs « disposent » du logement et de l'avenir résidentiel des occupants crée un choc émotionnel qui conduit à interroger ce que l'engagement doit aux « désirs prédominants » (Traïni, 2011 : 82) forgées au cours de leur histoire. L'image des désirs prédominants, empruntée à N. Elias, permet de revenir sur la dimension d'attachement à l'histoire du bâtiment, de la tour qui revient dans la plupart des récits d'habitants « historiques » des grands ensembles, qu'ils soient nés là ou qu'ils y aient vécu la plupart de leur vie. A l'instar de ce que montre M. Breviglieri dans le contexte migratoire, ce sentiment renvoie à une dimension de sécurisation personnelle et à « une impression d'appartenance réciproque » (2001 : 39). Dans le cas qui nous occupe, l'attachement au lieu, en renvoyant à la mémoire de l'enfance, parle également de la force du lien social : la présence de proches et de parents, mais plus que tout un espace de familiarité fait de connaissance et de reconnaissance (voir aussi Lapeyronnie, 2008) pour les ménages les plus stables. Ceci n'est pas sans rappeler le sentiment d'unité collective à la base des mouvements communautaires ou collectifs fréquemment convoqués dans la littérature nord-américaine, sentiment qui découlerait de « menaces incluant le déplacement lié à la rénovation urbaine et la transition raciale des quartiers » (Gotham, 1999 : page 34).

Ainsi lors d'un entretien collectif réalisé¹¹ entre quatre amies et l'un de leurs maris, tous arrivés dans la cité Joliot Curie à sa création en 1958, le récit débute par la mise en exergue d'un « choc », « qui a duré longtemps ». C'est ce choc qui est un principe générateur de l'action visible en mobilisation : sans passer par l'histoire de leur appartenance ou leurs liens avec l'amicale des locataires, l'une d'elle explique ainsi avoir directement « mis des banderoles sur nos balcons ». Pendant qu'elle explique leur refus d'accepter cette décision (« Oui mais nous on voulait pas partir, ça fait 50 ans qu'on est là, on l'a connue [la cité], c'était desséché... »), une autre renchérit : « on a léché les murs », pour signifier le dénuement du secteur à sa construction (bâtiments construits sur des terrains vagues, sans équipements ni école) et l'investissement des nouveaux arrivés dans les réseaux d'entraide, l'aide à la construction des équipements, la dimension associative. Cet attachement s'arrime ensuite au logement, par peur de perdre des acquis, ou en surface habitée. Bien sûr, on trouvera à l'inverse des ménages soulagés de devoir partir, qui vont eux aussi tenter de lutter, mais pour un autre motif : ne pas « avoir les restes », c'est à dire les localisations en bâti ancien de mauvaise réputation. Pour tous, le choc émotionnel est grand, et se trouve accentué par la montée de l'impératif participatif dans la société. Cette superposition de causes qui trouvent des points d'appui dans le passé militant ou dans l'attachement au lieu compose en effet également avec le sentiment d'une privation des droits à l'information préalable, au ménagement, qui accompagne dans leur esprit le discours sur la participation et l'attention à l'humain.

Dans ce quartier composé de 1 041 logements sociaux à la réputation de bastion de l'opposition et du parti communiste jusqu'à la fin des années 90, on assiste dès 2003 à un élargissement de la base militante et de l'engagement. Les revendications locales sont relayées par d'autres militants et habitants non affiliés à la CNL¹² locale. Deux autres associations de défense du logement se constituent. Basée sur la production d'un journal local, la présence de banderoles aux fenêtres, la prise de parole dans les médias, de nombreux courriers et recours, cette opposition a rencontré un fort soutien auprès d'une partie

Certaines communes ont mis en avant d'autres modalités d'implication participative, notamment Arcueil. Des exemples plus aboutis d'implication de la population peuvent aussi être trouvés dans des communes situées en dehors des aires métropolitaines les plus tendues.

¹¹ avec Sophie Bourin, 2009

¹² Confédération Nationale du Logement, historiquement proche du parti communiste. Dans la pratique, il arrive assez souvent que les membres les plus actifs ne soient pas ou plus affiliés au parti, voire militent au parti socialiste (dans le cas d'Argenteuil).

importante de la population du grand ensemble mais également dans d'autres secteurs en politique de la ville tels que le Val d'Argent.

Le rôle du grand ensemble comme espace support de l'attachement au territoire dans le façonnement d'ancrages participatifs doit être souligné. Les formes d'engagement initiées lors de l'annonce de la démolition en 2005 prennent le relais d'une mobilisation politique basée sur une sociabilité centrée autour du parti communiste et de ses satellites (les « femmes françaises » ; l'amicale de locataires, les clubs sportifs...). Ainsi, l'engagement pour la préservation de l'existant (bâtiment et peuplement) est en effet porté d'abord au sein de l'amicale des locataires, majoritairement constitué de retraités se revendiquant plus souvent encore de leur identité d'« asperges »¹³. Au nom de ce militantisme, d'autres initiatives vont voir le jour. Le tryptique comité de défense, journal de quartier et blog est porté par un militant de Lutte ouvrière d'une cinquantaine d'années qui s'engage par fidélité envers ses idéaux et envers les plus âgés, considérés être les plus pénalisés par cette annonce. Une autre association est créée par un résident plus jeune mais son initiative isolée, qui peine à prendre appui sur une dynamique antérieure de mobilisation, fait chou blanc. Comme dans les cas développés plus loin, les personnes les plus mobilisées sont d'ailleurs dans tous les cas les « dominants parmi les dominés » (Mathieu, 2004 : 21), qui possèdent des ressources et des compétences et se recrutent parmi ceux possédant un haut niveau de politisation.

A observer la vie quotidienne au sein de la cité de 2005 à 2008, il apparaît donc que si un nombre important de résidents reste en dehors de la mobilisation, un groupe mobilisé parvient cependant à élargir suffisamment sa base, ses registres d'action et ses soutiens pour redonner un sens concret à l'engagement. L'implication fait surgir un vocabulaire de « défense » du logement social et de la cité qui repose sur une valorisation du proche, du quotidien, de l'histoire partagée. La cité devient au fil des récits un bien commun de gens de peu, issu d'une construction mutuelle qui tisse de nouvelles prises sur le débat public. Comme CVPT, les militants de la cité Joliot-Curie revendiquent avant tout d'être écoutés, d'être « considérés » et non d'être « agis » par des logiques qu'ils soupçonnent également d'être purement mercantiles.

Les effets non escomptés : nouveaux acteurs et compétences renouvelées

L'injonction participative a un succès d'estime assez paradoxal. Dans les quartiers marqués par un projet de rénovation urbaine, l'attitude de retrait de nombre de citoyens concernés découlerait non pas tant d'une indifférence à la chose publique que d'une déception vis-à-vis d'une offre de concertation trop techniciste et qui ne fait aucune place au compromis. La concertation est en fait souvent de nature consultative sans être délibérative, elle est invocation plutôt que pratique. Et les échanges réellement engagés laissent aux résidents impliqués ou invités un goût amer de décisions déjà « pliées » en amont.

Toutefois, les critiques répétées à l'encontre de cette forme de dirigisme urbain ont pu tempérer dans certaines communes les modalités de prise de décision : des concessions ont été faites ; des mobilisations soutenues dans certaines communes ont conduit à arrêter le cours programmé de la rénovation urbaine. De nouvelles équipes municipales telles que Poissy ou Argenteuil se sont en effet fait élire en 2008 sur un programme incluant l'arrêt des démolitions, reprenant d'une certaine façon le credo des groupes locaux et de la coordination anti-démolition en faveur de l'arrêt des « démolitions non concertées ». Car l'événement que

¹³ Argenteuil était réputée pour sa culture des asperges jusqu'à la disparition des dernières mises en culture.

constitue la « rénovation urbaine » fait en effet surgir de nouveaux horizons aux acteurs locaux déjà mobilisés, démobilisés ou aux résidents affiliés.

D'une part la participation est prise au sérieux par les associations présentes ; d'autre part la déception qui entoure l'ensemble du projet encourage -à certaines conditions- la formation de nouvelles formes d'implication des acteurs associatifs et de résidents jusque là faiblement affiliés, et notamment la formation de nouvelles amicales de locataires dans des immeubles récemment construits ou réhabilités, ayant pour point de départ une réaction collective pour engager l'attention quant aux malfaçons. D'autres profitent de la rénovation urbaine pour créer un projet de jardin partagé dans les espaces ouverts des immeubles résidentialisés¹⁴. Ces initiatives sont loin de se limiter au seul cœur de militants anciens mais s'élargissent parfois à des combinaisons entre anciens et nouveaux, incluant dans certains sites surtout des jeunes femmes issues de l'immigration.

Si globalement ces formes d'engagement parviennent difficilement à provoquer un changement du paradigme expert basé sur une forte séparation avec les savoirs attribués aux gouvernés, elles jouent malgré tout un rôle non négligeable d'aiguillon critique, de vigilance au quotidien, faisant écho à la vigilance comme moyen de résistance dans le cas de la cité de la Duchère à Lyon (L. Overney, 2013). S'y tissent aussi de nouveaux partenariats qui atténuent les écarts dans la compréhension du projet urbain décrits en *infra*, ceux-là même qui rendent la prise de parole publique difficile.

Diversification des compétences : les amicales de locataires

Au cours de la mobilisation au long de la période 2004-2010, les acteurs locaux, d'ordinaire plus centrés sur la défense du logement social, ont pris langue avec d'autres quartiers impliqués autour de la coordination anti-démolition et ont pu affiner leur connaissance des procédures Anru. Tisser des alliances a été nécessaire à la fabrication de changement de catégorisations. Dès lors que les groupes locaux des quartiers populaires trouvent des appuis extérieurs, si possible reconnus ou labellisés par des statuts sociaux valorisés (liés à l'origine sociale, au statut professionnel), ils ouvrent un chemin vers leur reconnaissance par les pouvoirs publics et augmentent assez mécaniquement leur crédibilité. Cette trajectoire d'acceptation peut toutefois être freinée lorsque les soutiens sont considérés comme trop radicaux.

La montée en force de la compétence critique (Trom, Lafaye et Breviglieri, 2009) et des compétences urbanistiques sont un autre des effets de cette participation « conquise ». En diversifiant leurs compétences, les militants les plus impliqués sont devenus des relais indispensables des locataires en matière d'évaluation des qualités du logement, des espaces intermédiaires et des possibilités de réaménagement des lieux. Modifiant les savoirs techniques reconnus aux individus et collectifs, l'action collective permet aussi de faire surgir des savoirs citoyens (Deboulet et Nez, 2013). Dépassant le strict savoir d'usage ou les savoirs techniques et experts, ils permettent à certains collectifs ainsi formés de se voir reconnaître une légitimité et à certains militants de juger juste, c'est à dire produire des réponses ajustées à des situations difficiles¹⁵ (notamment dans l'espace temps de la concertation). Elle avalise aussi la capacité à transcender les différents savoirs (savoirs d'usage-experts) pour rentrer en coopération et à produire donc une interaction qui peut introniser un partenariat entre des parties d'ordinaire disjointes ou en relation nettement asymétriques. Cette diversification des compétences ne se fait pas sans difficultés, mais est compensée par un renforcement de la

¹⁴ Observations à Vitry-sur-seine, Argenteuil, Les Mureaux, Gennevilliers.

¹⁵ En cela nous pouvons ramener le lecteur à certaines des conclusions de l'ouvrage coordonné par Berry-Chikhaoui et Deboulet (2000).

légitimité des amicales auprès d'une population qui trouvera là davantage un soutien dans sa demande de participation¹⁶. Le regain de légitimité des amicales passe aussi, à Argenteuil sur plusieurs sites en rénovation urbaine étudiés, par la coopération technique dans une triangulation entre elles-mêmes, bailleurs et professionnels de l'urbanisme ou de la maîtrise d'œuvre.

Ainsi en est-il notamment de la cité Joliot Curie à Argenteuil où la mairie et le bailleur mettent en avant le caractère défectueux des installations de gaz pour justifier l'impossible mise aux normes à des « coûts acceptables » des logements. L'argument technique se base sur le caractère au départ temporaire d'immeubles préfabriqués de type Lopofa réalisés en 1954, considérés par les bailleurs comme témoins d'une inadaptation fonctionnelle aux « demandes des locataires actuels et futurs »¹⁷. Cette visée « patrimoniale » du bailleur gestionnaire rencontre une forte opposition et notamment le recours de l'amicale à la contre-expertise par un collègue de Gaz de France, qui conclut à la faisabilité technique et financière d'une réparation des conduites. Quant à l'argument fonctionnel -étroitesse des logements, problèmes acoustiques et autres inadaptations- il est considéré par les personnes engagées et les locataires interviewés comme insuffisant pour motiver une démolition, parce que compensé par une histoire commune d'entraide et de « participation à la base ». Ainsi le versant solidaire des contributions participatives à l'origine du projet, très inédit, resurgit aussi dans le vocabulaire d'action des résidents les plus anciens.

La participation comme forme de coopération technique

Cette diversification et cette extension des domaines de compétences des amicales n'ont rien d'évident. En premier lieu, les militants sont unanimes à souligner que le regain d'implication qui a suivi l'annonce ou la perspective de la démolition n'a pas suffi à développer l'implication des résidents dans les amicales. Ensuite les militants, souvent retraités, issus de milieux professionnels ouvriers qualifiés et employés, entament avec la rénovation urbaine une mutation substantielle de leur domaine d'intervention pour être davantage en phase avec les revendications et inquiétudes des adhérents ou « des gens du quartier ». La participation faite intermédiation gagne ainsi ses lettres de crédit auprès de la maîtrise d'ouvrage, une fois que l'issue de la controverse sur la démolition est passée. Car sur ce sujet en revanche, les points de vue restent antagoniques et les décideurs ne tirent jusqu'à aujourd'hui et sauf exception, aucun bilan sur la façon dont les compétences des citoyens pourraient être incorporées dans la prise de décision publique.

La compétence de coopération autour de l'accompagnement de la rénovation et de la réhabilitation fait partie des effets sociaux non attendus de la revendication participative dans certains contextes de mutation brutale du territoire. On note ainsi l'existence de coopérations locales, discrètes et ponctuelles. Discrètes en ce qu'elles ne sont pas nécessairement visibles ni reprises, contrairement à l'ordinaire de la concertation, dans les supports de communication de la ville. Ponctuelles en ce qu'elles répondent souvent à des urgences ou à des logiques de projet. Ainsi, la réhabilitation du parc de logements de la Cité des Musiciens dans le Grand ensemble du Val d'Argent à Argenteuil s'est faite dans un suivi mutualisé entre l'OPHLM,

¹⁶ Voir aussi l'exemple des amicales des secteurs Commune de Paris-Capra-Gravier dans le grand ensemble Ouest de Vitry sur seine (cf. Rapports Puca et Picri, 2010) ou le DVD *Apprendre à travailler ensemble* en 2011, réalisé dans le cadre de la recherche en question, pour info : secretariatcentresud@gmail.com.

¹⁷ Document de communication « Pour un projet de rénovation urbaine d'Orgemont/Joliot-Curie. Le diagnostic, les partenaires, la concertation », Anru et Ville d'Argenteuil, octobre 2007.

l'architecte mandaté et le responsable local de la CNL, dans une relation que nous pouvons qualifier de confiance mutuelle et de crédit technique¹⁸.

Contre l'arbitraire et promouvoir le juste

Dans les programmes de rénovation urbaine bouclés en amont, le contenu de la concertation porte essentiellement sur les aspects mémoriels, l'aménagement de certains espaces publics ou intermédiaires ou d'équipements publics. Dans un sens, il est également possible de lire ces lignes d'intervention en creux : elles peuvent apparaître comme éléments de concertation par défaut, faute de pouvoir ré-orienter des décisions qui semblent relever de principes non négociables.

A contrario, le cas de Poissy-la Coudraie sera traité comme exemple de mobilisation ayant abouti au retournement de la décision visant à démolir la totalité des logements du grand ensemble, et ce faisant comme exemple des possibles effets (succès) des engagements participatifs « à la base ». La mobilisation trouve son origine dans le double refus d'un processus programmé de vacance et de délabrement¹⁹, visant à rendre inéluctable le processus de démolition mis en avant et martelé par la mairie. Si aujourd'hui à peine 1/10^{ème} des logements sont encore occupés, une longue phase de lutte urbaine, mobilisant de nombreux acteurs locaux et trans-locaux depuis 2004, est parvenue à imposer aux acteurs institutionnels un changement d'attitude. A l'initiative du président de la société Hlm propriétaire du parc de logements, une table de négociations des parties s'ouvre avec les représentants des habitants²⁰, sans associer la mairie. A la faveur d'un retournement électoral et d'une alliance avec la nouvelle municipalité durant la campagne, les résidents de la cité deviennent ensuite partenaires de la négociation reprise en 2008 par la municipalité nouvellement élue. On passe ainsi d'un conflit aggravé à une situation de concertation en amont de la rénovation urbaine (un cas unique en France avec la Duchère dans la région lyonnaise). Le maire nouvellement élu, F. Bernard, envoie peu après un courrier destiné à l'ensemble des résidents encore présents qui mentionne : « Je fais du quartier de la Coudraie un dossier prioritaire car il a été trop longtemps négligé par l'ancienne municipalité... je souhaite, tout au long de la phase préalable à la concertation sur l'avenir du quartier vous tenir en permanence informés de son évolution »²¹. Le permis de démolir des 608 logements est retiré et la mairie démarre une longue série de réunions avec les résidents, et prépare un protocole de préfiguration du projet de rénovation urbaine qui fait état des engagements réciproques des parties avec la mairie et l'Anru en 2009. Si le « collectif des habitants de la Coudraie », qui regroupe une bonne partie des résidents et des appuis extérieurs est très actif dans le processus de concertation, le maire

¹⁸ Tirés du rapport de recherches intermédiaire du Programme Picri « Renouveler les pratiques de conception du projet urbain. Renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile de France », 2010.

¹⁹ Ce processus planifié s'explique par la volonté tenace de la municipalité –d'avant 2008- de rendre le site inhabitable et de programmer sa démolition. Les raisons de ce déni d'urbanité ne seront pas explorées ici, mais il faut noter qu'elles ont été alors entérinées par le bailleur. Notre enquête sur Poissy-La Coudraie a démarré par des actions organisées conjointement avec le collectif d'habitants et plusieurs promotions d'étudiants en architecture dès 2005. Lui a succédé une phase d'observation engagée jusqu'en 2008, puis, depuis la nomination d'une équipe rénovation urbaine orientée vers la concertation avec les habitants, une démarche de recherche menée avec K. Mamou et R. Hoddé dans le cadre d'un projet Picri (soutenu par la Région Ile de France). Voir notamment à ce sujet, A. Deboulet et K. Mamou, in *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, dirigé par A. Deboulet et H. Nez, PUR, 2013. Plusieurs enquêtes de master d'étudiants en architecture et en urbanisme ont également permis une présence régulière à la plupart des très nombreuses réunions (2008-2011). Le suivi du processus de rénovation se poursuit aujourd'hui via l'association APPUII.

²⁰ En présence des universitaires à la fois observateurs et en position d'aide à la médiation.

²¹ Courrier en date du 29 avril 2008

s'opposera toutefois à ce que celui-ci figure dans les documents officiels, comme le protocole de préfiguration de la rénovation urbaine finalisé en 2009, et apparaisse comme un interlocuteur principal. Les représentants des résidents restent donc décrits sous l'appellation vague « d'habitants » dont C. Neveu (1999) a bien montré l'ambivalence et la délégitimation politique.

En associant l'ensemble des résidents restants et des tierces parties, cette concertation instaure néanmoins une façon d'échanger collégialement de sujets d'ordinaire évités et pourtant au cœur des opérations : les démolitions, en rupture avec les pratiques ordinaires de la rénovation urbaine. Il s'agit donc de cerner les cohérences entre les exigences participatives de ce mouvement et ses pratiques locales et en réseau constatées durant deux ans, jusqu'à la signature de la convention en juin 2011. Qu'a-t-on appris des effets de cette « concertation exemplaire » selon les dires officiels, et dont les participants ont traversé toutes les phases (contestation puis co-construction d'un projet) ?

Se maintient malgré tout une difficulté à intervenir sur le fond des projets lorsque, à partir de 2009, la concertation démarre avec la nouvelle municipalité et l'Anru grâce à l'intervention d'une équipe dédiée, mais qu'elle se dispense de la présence d'une « assistance à la maîtrise d'usage » (en l'occurrence, les universitaires et étudiants qui soutiennent les habitants) ou d'un acteur neutre permettant de redonner du poids à des acteurs en situation dissymétrique. Or, même pour des habitants bien formés et de plus en plus experts, si l'on en croit les témoignages des élus et professionnels qui se succèdent sur ce projet, les plans et autres éléments de stratégie urbaine exposés sont difficiles à décoder et à traduire, notamment par les « anciens », dénomination qui désigne surtout les « pères de famille » marocains âgés, anciens ouvriers de Talbot. Trop d'enjeux simultanés brouillent leur lecture. La concertation proposée reste trop rapide : une des principales tentations des individus engagés dans la « lutte » serait alors le freinage, alors qu'à chaque étape de rendu de projet à l'Anru, qui conditionne acceptation et financement, les habitants sont priés de dépasser leurs doutes ou critiques sur le nombre d'immeubles à démolir²² et d'adopter la voix de la raison commune. Les représentants du collectif finissent par rabattre les discussions sur le relogement, puis sur le volume des démolitions sans pouvoir tenir bon et maintenir leur vigilance sur la définition du projet urbain d'ensemble.

Mises en crise et éléments fédérateurs

Pour parvenir à comprendre l'assise temporelle d'une telle mobilisation, il faut regarder de près la fabrique sociale du collectif et les liens qui unissent le groupe engagé. L'analyse des référents ultimes utilisés dans le cours des interactions et réunions publiques permet de comprendre que ce sont les univers du juste de l'urbanisme (Fainstein, 2010) rapportés d'une part à l'ensemble du fonctionnement collectif et d'autre part à l'histoire de la lutte urbaine liée à un fort déni de reconnaissance (Payet et Battegay, 2008) qui ont permis de tenir dans le temps. La place du juste et de l'injustice se décline en particulier à travers une sémantique du respect et de la considération, qui passe par le langage et l'écoute mais aussi par le sentiment d'un traitement inégalitaire de la Coudraie. On va voir que ces référents implicites se sont adaptés tout en se réduisant mais restent un identificateur fort pour la population qui se considère collectivement comme acteur mais aussi victime (d'une volonté initiale d'« épuration sociale », terme qui revient souvent) ou en souffrance actuellement en raison des conditions de vie. Souffrance et endurance sont d'ailleurs souvent associées pour démontrer l'engagement des habitants et peser sur la décision.

²² Véritable serpent de mer, la démolition du bâtiment H à laquelle le bailleur semble tenir énormément a été finalement entérinée.

Ainsi, le déclic ou l'étincelle qui sert souvent à expliquer le démarrage de la mobilisation est ici autant l'annonce brutale de la démolition totale lors d'une réunion publique en 2004 que le sentiment de mépris attesté dans toutes les mobilisations locales de ce type ; « halte au mépris » peut-on lire sur les banderoles ou entendre des interviewés. Le maire précédent de Poissy aurait tenu des « *propos qui dépassent l'entendement en disant que : si vous ne comprenez pas, je vous ramène un traducteur. En résumé, en gros, il est venu avec une sémantique qui, qui rappelle d'autres époques (...) Donc de là on a pris la parole lors de la réunion...publique et après bon c'est des gens qui sont venus frapper chez moi pour me dire on a besoin de toi, il y a un collectif qui se crée et on a besoin de toi pour porter la parole des habitants* » (porte parole du collectif)²³. Si ce sentiment de manque de considération s'est considérablement estompé depuis 2008, il n'est cependant pas rare de voir encore convoquées, lors des réunions publiques, des références à l'« oubli de la Coudraie », fortement contestées par l'équipe municipale d'ailleurs ; ainsi de cette phrase entendue lors d'une réunion hebdomadaire du collectif²⁴ : « *personne n'est venu déneiger, mais on a pensé à nous mettre une guirlande tout de même, histoire de dire qu'on n'est pas oubliés* ».

Bien que les demandes de considération et de respect se soient atténuées au fil des années et avec l'incorporation dans un dispositif de concertation, le passage de la longue période agonistique du début à celle de la participation reconnue par l'ensemble des parties n'a été ni linéaire ni facile. L'ensemble des parties ont rencontré des moments de crise, ont connu des écueils en essayant de surmonter la tentation du repli ou de la défiance. Chacun a pour ce faire régulièrement convoqué l'argument de l'« intérêt général » mais non sans difficulté, pour les représentants du collectif à justifier les retards ou écarts, à faire patienter, bref, à assumer cette difficulté de la nouvelle posture d'intermédiation. On pourrait souligner les conflits entre membres fondateurs d'une « association socio-culturelle et du logement de la Coudraie » (ASCLC) créée surtout autour des fidèles (et « anciens ») de la mosquée dans les années 1990, sur laquelle s'appuie le collectif et les nouveaux membres de ce dernier lorsque la nouvelle municipalité a commencé à recruter dans les rangs de l'association. Il est notable que l'association, seule structure enregistrée, est convoquée lors des procédures juridiques, notamment dans le procès intenté par le bailleur en 2008 pour contester l'installation de tentes de mal-logés par le Dal sur les espaces « publics » de la Coudraie.

Rentre également en ligne de compte la persistance d'un conflit autour des conditions de vie catastrophiques dans le quartier sans qu'un tiers-acteur puisse porter ces voix : canalisations obsolètes occasionnant de graves fuites, eau souvent imbuvable (il n'est pas rare que les habitants amènent des échantillons jaunâtres qu'ils montrent à leurs interlocuteurs), rats dans les cages d'escalier, travaux faits sans les protections nécessaires, etc. Ces problèmes non résolus font chez certains resurgir le sentiment d'un traitement urbain discriminatoire par rapport aux « résidents du centre-ville » et occupent une place disproportionnée dans la concertation. Les phases de celle-ci sont au demeurant d'autant mieux acceptées qu'elles prennent en compte ces troubles du quotidien ou qu'elles les minorent, faute de solution immédiate ou de disponibilité.

La reconnaissance de la dureté des conditions de vie est devenue un élément cardinal dans la capacité des bailleurs et équipe de rénovation urbaine à maintenir l'adhésion au projet concerté. L'articulation entre la coopération sur les éléments du « projet » et les problèmes relevant de la difficile quotidienneté n'a jamais pu trouver vraiment sa place dans l'espace d'échange établi entre les décideurs et la population, ce qui n'est pas sans rappeler le cas du petit Bard, cette co-propriété dégradée emblématique à Montpellier (Berry-Chikhaoui et

²³ Entretien réalisé le 15 avril 2010.

²⁴ Wendy Bodelet, *La Coudraie, de la naissance d'un processus de co-production au projet de rénovation urbaine*, Mémoire de fin d'études, Ensa-Paris la Villette, 2011, dir. A. Deboulet.

Medina, 2013). De fait les problèmes de gestion sont si considérables dans le parc restant qu'ils remontent systématiquement dans toutes les réunions, petites, grandes, techniques ou politiques, au risque de finir par invalider la pertinence de la concertation aux yeux de certains habitants. L'usure militante est surtout manifeste chez les moins aguerris à la lutte, pris par le sentiment que « rien ne bouge » et amène à regretter par exemple le retour en arrière par rapport à l'engagement premier de réhabilitation transitoire de certains immeubles.

A quelles conditions la gouvernance des projets concertés peut-elle se maintenir alors qu'elle se heurte à un idéal de bien commun ? La figure du juste (Thireau, 2009) convoquée par les parties peut ainsi se dissoudre dans ce qu'il faut bien appeler une négociation urbaine plus ou moins assumée : il s'agit exclusivement de conserver la cohésion des habitants en activant un principe de solidarité sur le relogement. En effet, la négociation collective qui s'étale sur plus de trois ans et n'est pas encore achevée se distingue ainsi radicalement de l'individualisation du relogement qui est la marque de fabrique des processus actuels de rénovation urbaine. Ainsi, le collectif met un point d'honneur à ce que toutes les familles (44) qui devaient -en raison des démolitions- être relogées le soient dans le quartier si elles le souhaitent, y compris celles considérées par le bailleur comme « mauvaises payeuses » ou pas dans les « clous » du relogement. En 2012, la charte de relogement définitive n'est cependant toujours pas signée, symptôme d'un accord qui n'a jamais pu être totalement mis en mouvement.

L'obtention de conditions satisfaisantes de relogement pour l'ensemble des personnes affectées par le projet est bien le produit direct d'une mobilisation continue qui alterne la démonstration de savoir-faire et le registre de la souffrance passée des habitants. La figure du juste, on le voit, est notoirement clivée entre trois registres d'action et de mobilisation pas toujours conciliables : un relogement adéquat, sur site, aux mêmes conditions ; une démolition sélective et contrôlée ; et une prise en compte de la forte dégradation des conditions de vie dans l'entre-temps du projet.

A travers les études de cas déclinées dans ce chapitre, différentes configurations participatives vues du côté des associations et des mouvements contestataires sur le logement et la rénovation urbaine ont été décrites. Outre la capacité de maintenir la crédibilité en externe sur le sérieux des associations et collectifs, la contestation débouche dans plusieurs cas sur des formes de coopération ponctuelles, dont les contours sont négociés par le rapport de forces issu de l'opposition initiale au projet de requalification ou de rénovation.

Plusieurs questions se posent à l'issue de cette présentation et en particulier la capacité différenciée des collectifs, associations ou amicales à s'imposer dans un jeu participatif qui circonscrit fortement les bornes et issues de la délibération commune. L'exemple de Marseille comme de Poissy ou Argenteuil partagent au moins plusieurs traits communs : la reconnaissance de l'implication et de la qualité des représentations des habitants se construit d'abord dans le conflit, voire dans l'opposition frontale. Elle peut évoluer au fil des années vers des formes de reconnaissance qui se rapprochent des termes de la participation, mais la condition de cette évolution heureuse est définie par une double compétence des associations : forger une identité locale et emblématique qui fasse converger personnes concernées, militants extérieurs voire médias et universitaires pour connoter positivement une lutte à l'origine mal identifiée ; s'appuyer sur des collectifs ou solidarités déjà consolidées ou latentes. A contrario, dans de nombreux secteurs en requalification ou restructuration urbaine, l'atomisation croissante des individus et des ménages ne permet pas toujours de puiser les forces et les atouts pour s'opposer, être entendus et résister à l'épuisement militant de quelques-uns. Et pourtant le désir d'être informés, d'échanger voire de co-produire, loin de se résumer au souhait d'être entendus, est une des retombées de la rhétorique participative. Les

ancrages participatifs apparaissent donc comme des clés de lecture pour décrypter les potentiels de la concertation et les performances de la participation, fut-elle encore à advenir.

Bibliographie

Berry-Chikhaoui I., Deboulet Agnès, 2007, « Restructurations urbaines à Marseille à l'heure de l'internationalisation : tensions et régimes d'action », in A. Deboulet, I. Berry-Chikhaoui et L. Roulleau-Berger (dir.), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, p. 139-168.

Berry-Chikhaoui Isabelle, Medina Lucile, 2014, « La mixité dans la rénovation urbaine : une aspiration des habitants en réponse aux discriminations ? La copropriété du Petit Bard à Montpellier » in A. Deboulet, C. Lelévrier (dir.), *Rénovation urbaine en Europe*, Rennes, PUR.

Breviglieri Marc, 2001, « L'étreinte de l'origine. Attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants d'immigrés maghrébins », *Confluences méditerranée*, n°39 (4), p. 37-47.

Broqua Christophe, 2009, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n°75 (2), p. 109-124.

Carrel Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS éditions

Carrel Marion, Neveu C., Ion J., 2009, « Introduction » in Ibid (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 7-18.

Cefaï Daniel et Lafaye Claudette, 2002, « Le cadrage d'un conflit urbain. Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective », in D. Cefaï et I. Joseph (dir.), *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Editions de l'Aube, p. 371-394

Deboulet Agnès, 2009, « De l'épreuve à l'enjeu urbain : mobilisations collectives autour de la démolition et du délogement », in M. Carrel, C. Neveu et J. Ion (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 101-120.

Deboulet Agnès, Nez Héloïse (dir.), 2013, *Savoirs citoyens. La question urbaine en débats*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Derain Martine, Manry Véronique, 2010, « Un espace tendu » in J.S Borja, M. Derain et V. Manry (dir.), *Attention à la fermeture des portes*, Marseille, Editions Commune, p. 21-42.

Doidy Eric, 2007, « Le logement décent et l'épreuve de la réquisition. A propos de la "précarité" des mobilisations de précaires », in M. Boumaza, P. Hammam (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, p.79-104.

- Epstein Renaud, 2012, « ANRU : mission accomplie ? », in J. Donzelot (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, Puf, « La ville en débats », p. 51-97.
- Fayman Sonia, 2011, « La Bellevilleuse ou la mise en œuvre du droit à la ville », in R. de Villanova, A. Deboulet (dir.), *Belleville, quartier populaire ?* Paris, Créaphis, p. 79-92.
- Fainstein Susan, 2010, *The Just City*, Ithaca, Cornell University Press.
- Flamand Amélie, Nez Héloïse, 2010, « Généalogie des dispositifs sur des projets urbains », in M.H Bacqué, Y. Sintomer, avec A. Flamand et H. Nez (dir.), *La démocratie participative inachevée*, Paris, éditions Yves Michel et Adels, p. 133-136.
- Fournier Pierre, Mazzella Sylvie (dir.), 2004, *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la république*, Paris, La Découverte.
- Gotham Kevin F., 1999, « Political Opportunity, Community Identity and the Emergence of a Local Anti-Expressway Movement », *Social problems*, vol 46, n°3, p. 332-354.
- Hirschmann Albert O., 1970, *Exit, voice and loyalty, Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, Harvard University Press.
- Lapeyronnie Didier, 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont.
- Mathieu Lilian, 2004, *La sociologie des mouvements sociaux : un déplacement du regard*, Paris, Textuel.
- Mattson Kevin, 2011, « Consolider les fondements de la démocratie : le mouvement des centres sociaux aux USA durant l'ère progressiste », in M.H Bacqué et Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, p. 190-209
- Neveu Catherine, 1999, « Nous » illégitimes et « je » indicibles : tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix », in C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique*, p. 225-255
- Overney Laetitia, 2014, « L'épreuve des démolitions à la Duchère : tactiques de résistance d'un collectif d'habitants », in A. Deboulet et C. Lelévrier (dirs.), *Rénovation urbaine en Europe*, PUR
- Payet Jean-Paul et Battegay Alain, 2008, *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Pinson Gilles, 2005, « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in P. Lascombes, P. Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sc.po, p. 199-233.
- Rui Sandrine, 2004, *La démocratie en débat-Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Soja Edouard, 2010, « The City and Spatial Justice », in B. Bret, P. Gervais-Lambony, C. Hancock, F. Landy (dirs.), *Justice et injustice spatiales*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 56-73.

Sommier Isabelle, 2003, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Champs Flammarion.

Thireau Isabelle, 2009, « Montages pertinents pour l'avenir. Un éclairage sur les conflits du juste dans la Chine actuelle », in M. Breviglieri, C. Lafaye, D. Trom (dir.), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, p. 93-105.

Traïni Christophe, 2011, « Les émotions de la cause animale. Histoires affectives et travail militant », *Politix*, n° 93, vol. 24, p. 69-91.

Trom Dany, Lafaye Claudette, Breviglieri Marc (dir.), 2009, *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica.